

Spécialité d'entreprise et spécificité du risque chimique : les métiers de la peinture.[◇]

A.Poirier* - S. Castillo-Moncada* - M-L. Meuleman - B. Arson**

Objectif

La pratique de la médecine du travail dans le BTP montre que les expositions aux nuisances dans un même secteur d'activité dépendent fortement de la spécialisation de marché des entreprises. Celles-ci choisissent une stratégie de marché, parfois étroite (niches de marché), parfois plus diversifiée. Elles se spécialisent techniquement selon la nature des travaux. Ce que traduit par exemple la nomenclature Qualibat. Elles y adaptent leur taille, la qualification de leurs recrutements, la nature de leurs investissements, leur organisation (encadrement, maîtrise) et aussi leur territoire (activité locale ou en grands déplacements). Les conséquences de ces options se retrouvent dans les nuisances et notamment le risque chimique. De ce fait, celui-ci est différencié. L'objectif de ce travail est de préciser cette intuition et d'en montrer les implications pratiques en santé au travail.

Méthode

Le secteur retenu est la peinture du fait de la diversité du risque chimique qu'on y rencontre.

La première étape à consister à formaliser l'intuition initiale résultant de l'expertise liée à la pratique. Les éléments à analyser sont d'une part des facteurs socio-économiques :

- les marchés : publics, privés, particuliers ou collectifs ;
- les secteurs d'activité : bâtiment (intérieur et ravalement), industrie et à l'intérieur de celle-ci, navale, sols en résine, cuves et réservoir en résines ;
- la taille et la structure juridique de l'entreprise.

D'autre part la nature des produits et des procédés particuliers qui peuvent générer des nuisances chimiques.

La seconde étape à consister à superposer à cette matrice le résultat d'une enquête de terrain portant sur 40 entreprises recouvrant l'ensemble du secteur.

L'enquête est conduite à partir de questionnaires administrés parmi les entreprises adhérentes aux services professionnels du BTP Santé BTP de Rouen-Dieppe et du

[◇]A.Poirier*, S. Castillo-Moncada*, M-L. Meuleman**, B. Arson

* Santé BTP Rouen,

**Santé BTP Le havre

Havre. Dans les entreprises artisanales la difficulté d'obtenir des rendez-vous est surmontée par le contact téléphonique.

Résultats

Les profils spécifiques d'activité retrouvés dans l'enquête se superposent aux profils résultant de l'expertise :

- a) Peinture en rénovation pour les particuliers. Sur ce marché sont apparues ces dernières années des entreprises traitant l'ensemble des corps d'état du second œuvre. On trouve aussi sur ce marché des entreprises plus spécialisées dans les dégâts des eaux. Les entreprises sont de petite taille, moins de dix salariés. Le risque chimique est dominé par les peintures acryliques en phase aqueuse, majoritaires et alkydes en phase solvant. La proportion dépend fortement de l'expérience du chef d'entreprise. Mais des préparations commerciales exposant à des risques spécifiques, notamment les peintures époxydiques et les vernis polyuréthanes, peuvent être employées occasionnellement alors que les risques sont peu maîtrisés. L'application au pistolet est absente.
- b) Peinture bâtiment en habitat collectif neuf au sein duquel on distingue les entreprises ayant une activité de rénovation de façade parfois importante. Les entreprises ont une taille plus importante (PME de 10 à 80 salariés et plus). Le risque chimique est dominé par les peintures acryliques en phase aqueuse qui représentent plus de 80 % des peintures utilisées. L'application au pistolet est fréquente (plafond, impression des murs) ; les risques y sont limités par la nature des peintures en phase essentiellement aqueuse.
- c) Peinture en bâtiment à type d'ouvrages fonctionnels (bureaux, administrations, établissements de soins, commerces). Sur ce marché opèrent des entreprises artisanales et des PME. Le risque chimique est dominé par les peintures acryliques en phase aqueuse (plus de 90 % des peintures).
- d) Ravalement de façade exclusif avec des entreprises artisanales et des PME. Le risque chimique est dominé par les peintures acryliques en phase aqueuse : plus de 95 % des peintures.
- e) Peinture industrielle (anticorrosion) pouvant inclure la peinture dans l'industrie navale. On trouve des entreprises spécialisées de taille artisanale, des PME et des grandes entreprises spécialisées ou diversifiées dans l'ensemble des marchés de la peinture. Le profil du risque chimique est centré sur les systèmes de produits combinant peintures époxydiques (solvantées et sans solvant, brai-époxy notamment en navale) et peintures polyuréthanes le plus souvent solvantées. On utilise le décapage par jet d'abrasif (avec un risque de saturnisme important lors du décapage d'ouvrages plombifères) et l'application de peinture au pistolet. C'est dans cette catégorie de travaux que se trouve l'essentiel de

l'exposition au risque CMR des métiers de la peinture (notamment amines aromatiques et chromates).

- f) Application de résines de sol (sols industriels, parkings). Même profil que précédemment avec un grand nombre de petites entreprises spécialisées. Les peintures époxydiques (solvantées, non solvantées et aussi, fréquemment, en phase aqueuse) et les peintures polyuréthanes solvantées dominent les expositions. L'application au pistolet est fréquente. Les préparations de surfaces occasionnent des risques spécifiques, notamment silicogènes : ponçage, rabotage.
- g) Application de résines d'étanchéité de réservoirs. Même profil que précédemment avec en particulier des petites entreprises spécialisées. Des risques spécifiques, notamment CMR, y sont présents (DMA).
- h) Entreprises généralistes, traitant l'ensemble des marchés à l'exception des particuliers.

L'intérêt pratique d'une telle typologie est alors :

- de permettre de constituer des GEH par branche professionnelle,
- d'améliorer la traçabilité des expositions tout au long de la carrière,
- d'établir des matrices emploi-exposition pour le métier de peintre plus performantes,
- d'établir des référentiels de formation et information aux risques (notamment chimique) spécifiques,
- d'établir des référentiels de suivi médico-professionnel pertinents.

Dans tous les cas, l'abord des risques santé-sécurité intégrant la dimension économique et technique de marché valorise l'intérêt d'une spécialisation dans une compétence BTP en santé au travail.